

AfriCAP2016, Renforcement des synergies et capacités opérationnelles des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel africain

Action du « Programme ACP – UE d'Appui aux secteurs culturels d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique »

Mission préparatoire à Grand Bassam

Du 2 au 10 juin 2014

Rapport de mission

Elaboré par Bakonirina Rakotomamonjy

Code projet : AFR108

Le programme d'appui aux secteurs culturels ACP
Financé par



AfriCAP2016 Action « Renforcement des synergies et capacités opérationnelles des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel africain », mise en œuvre par :



Les autorités locales de
Nikki - Bénin
Télémele - Guinée Conakry
Grand-Bassam - Côte d'Ivoire



Pas de futur Sans culture

En association avec les Directions nationales en charge du patrimoine et les Associations Nationales des Communes, en Guinée Conakry, Bénin, Côte d'Ivoire

Pour plus d'information

CRAterre, Centre international de la construction en terre
BP53, rue de la Buthière, Maison Levrat, Parc Fallavier
38092 Villefontaine Cedex, France.
Tel : +33 4 76 69 83 35
Site internet : www.craterre.org
Site internet AfriCAP2016 : www.africap2016.org

Programme ACPCultures+
Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Secrétariat du Groupe des Etats ACP
Département des Questions Politiques et du Développement Humain
451 Av. Georges Henri
1200 Bruxelles, Belgique
Site internet : www.acpculturesplus.eu
Email : acpculturesplus@acp.int

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celle de la Commission européenne.



Avec la contribution financière de
l'Union européenne et le concours
du Groupe des Etats ACP

AfriCAP2016 Action de Renforcement des synergies et capacités opérationnelle
des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel africains, mise en œuvre
par :



Les autorités locales de
Nikki - Bénin
Télimélé - Guinée Conakry
Grand-Bassam - Côte d'Ivoire



En association avec les Directions nationales en charge du patrimoine et les
Associations Nationales des Communes, en Guinée Conakry, Bénin, Côte d'Ivoire

SOMMAIRE

SOMMAIRE	p.3
REMERCIEMENTS	p.4
RESUME EXECUTIF	p.4
PARTICIPANTS A LA MISSION	p.4
1. Cadre général	p.6
2. Objectifs de la mission	p.6
3. Programme de la mission	p.6
4. Bilan (SWOT) sur la gestion des constructions et réhabilitation	p.7
5. Besoins exprimés par la Maison du Patrimoine	p.10
6. Appui de la Mairie	p.11
7. Programme pour les formations et leurs préparations	p.11
8. Programme d'action pour le projet	p.12
9. Bilan sur les infrastructures nécessaires	p.13
10. Documentation collectée	p.13
11. Autres décisions prises	p.14
Annexes	p.15
Annexe 1 . Présentation d'AfriCAP2016 et des activités à Grand Bassam	p.15
Annexe 2 . Liste des participants aux réunions de travail	p.24

REMERCIEMENTS

La mission tient à remercier la Mairie de Grand Bassam, La Maison du Patrimoine de Grand Bassam, le Ministère de la Culture, l'OICP et l'EPA pour avoir facilité les visites de terrain nécessaires et pour avoir organisé les réunions avec les institutions et les communautés locales impliquées dans AfriCAP2016.

La mission remercie particulièrement le comité local de gestion ainsi que les autorités traditionnelles de Grand Bassam pour leur disponibilité et tout le soutien qu'ils souhaitent apporter au projet.

Aussi, que toutes celles et tous ceux qui, de loin ou de près, ont contribué à rendre notre mission fructueuse et agréable, soient ici sincèrement remerciés.

RESUME EXECUTIF

La mission a permis de rencontrer les partenaires locaux et de discuter avec eux de l'Action et de son déroulement. Il a été possible de :

- Discuter de l'ensemble de l'Action avec les partenaires locaux (Ville de Grand Bassam, UVICOCI, Maison du Patrimoine –DPC, Comité Local de gestion)
- Visiter le site du patrimoine mondial;
- Préparer le projet situé à Grand Bassam (Besoins identifiés, moyens disponibles, stratégies d'action ;
- Préparer les formations à Grand Bassam (discussions sur les aspects organisationnels et logistiques) ;
- Discuter du budget de l'Action et notamment des activités;
- Etudier les protocoles d'accord.

PARTICIPANTS A LA MISSION

- ADEGBIDI Victoire, coordinatrice du pôle Territoire et Patrimoine, Ecole du Patrimoine Africain
- KONGO Josselyn, Chef du service socio-culturel et de la promotion humaine, Mairie de Grand Bassam
- TIEGBE Kouadio Sylvain Charles, Directeur de la maison du patrimoine culturel Grand Bassam et l'équipe de la Maison du Patrimoine
- RAKOTOMAMONJY, Bakonirina, coordinatrice pédagogique d'AfriCAP2016 pour l'AIMF

La mission a bénéficié des apports d'un certain nombre de personnes ayant participé aux réunions. La liste des participants aux réunions est disponible en annexe.

1. Cadre général

AfriCAP 2016 – Renforcement des synergies et capacités opérationnelles des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel est une Action du « Programme ACP – UE d'Appui aux secteurs culturels d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique », mis en œuvre par CRATerre, EPA, AIMF, les Grands Ateliers et les villes de Grand Bassam (Côte d'Ivoire), Nikki (Bénin) et Téliélé (Guinée). Il s'adresse aux décideurs des collectivités locales, centrales et déconcentrés et acteurs du patrimoine culturel d'Afrique francophone. AfriCAP 2016 est financé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme ACP-UE, avec des contributions de l'ensemble des autres partenaires.

Afin d'engager les activités de l'Action, une mission préparatoire en Côte d'Ivoire s'est déroulée du 2 au 10 juin 2014. Les activités de concertation, programmation ont été menées du 2 au 5 juin, les autres jours ont été dédiés à l'analyse détaillée du contexte existant et à la rédaction du rapport.

2. Objectifs de la mission

Les objectifs de cette mission étaient :

- Présentation et discussion sur l'ensemble de l'Action avec les partenaires locaux (Ville de Grand Bassam, UVICOCI, Maison du Patrimoine –DPC)
- Visite du site du patrimoine mondial;
- Préparation du projet situé à Grand Bassam (Besoins identifiés, moyens disponibles, stratégies d'action) ;
- Préparation des formations à Grand Bassam (discussions sur les aspects organisationnels et logistiques) ;
- Discussion sur le budget de l'Action et notamment des activités;
- Etude et finalisation des protocoles d'accord.

La mission a permis d'atteindre la majorité des objectifs. Seule la question de la finalisation des protocoles d'accord n'a pas pu être approfondie, faute de temps.

3. Programme de la mission

Lundi 2 Juin 2014

Horaire	Activité	En présence de
	Arrivée des représentants	AIMF , EPA

Mardi 3 Juin 2014

Horaire	Activité	En présence de
9h00	Débriefing sur le programme de mission	Ville de Grand Bassam, Maison du Patrimoine, AIMF, EPA
10h00	Visite de courtoisie aux autorités (Préfet, Maire)	Ville de Grand Bassam, Maison du Patrimoine, AIMF, EPA
11h00	Présentation (Bakonirina Rakotomamonjy) et discussion sur l'ensemble de l'Action, les rôles des partenaires et le projet situé à Grand Bassam	Association des mairies de Cote d'Ivoire (UVICOCI), District d'Abidjan, Ministère de la culture Ville de Grand Bassam, Maison du Patrimoine-DPC, AIMF, EPA
12H30	Pause repas	

14h00	Discussion sur le contexte local d'application du projet (SWOT)	Ville de Grand Bassam, Maison du Patrimoine, AIMF, EPA (UVICOCI),
16h00	Collecte des documents collectés préalablement à la mission et actualisation des documents d'information sur le site	Ville de Grand Bassam, Maison du Patrimoine, AIMF, EPA
18h00	Visite des infrastructures d'hébergement et de cours	Ville de Grand Bassam, Maison du Patrimoine, AIMF, EPA

Mercredi 4 Juin 2014

Horaire	Activité	En présence de
9h00	Visite de Grand Bassam et de la zone tampon, discussion sur les difficultés rencontrées	Maison du Patrimoine, AIMF
12h00	Pause repas	
14h00	Discussion sur le projet situé à Grand Bassam	Maison du Patrimoine, AIMF, EPA
16H00	Collecte et reproduction de documents	Ville de Grand Bassam, AIMF
19h00	Discussion sur la mise en œuvre de l'Action	AIMF, EPA

Jeudi 5 Juin 2014

Horaire	Activité	En présence de
09h00	Discussion sur la mise en œuvre de l'Action	AIMF, EPA
10h00	Rencontre des parties prenantes de la ville historique Discussion sur le contexte local d'application du projet	Comité Local de Gestion, Ville de Grand Bassam, Maison du Patrimoine, AIMF, EPA
13h00	Pause repas	
14h00	Discussion sur le projet situé à Grand Bassam (activités, planning) Discussion sur la formation à Grand Bassam (programme général, dates, etc..)) Discussion sur les protocoles d'accord	Ville de Grand Bassam, Maison du Patrimoine, AIMF EPA

Vendredi 6 Juin 2014

Horaire	Activité	En présence de
09h00	Etude des dossiers de candidatures aux formations à Nikki	AIMF, EPA
10H30 - 17h00	Séance de travail sur les problématiques rencontrées dans la gestion des constructions et réhabilitation à Grand Bassam	AIMF, Maison du Patrimoine

Samedi 7 Juin 2014

Horaire	Activité	En présence de
09h00 - 17h00	Etude de la documentation et visite de site	AIMF

Dimanche 8 Juin 2014

Horaire	Activité	En présence de
09h00 - 17h00	Elaboration du rapport	AIMF

Lundi 9 Juin 2014

Horaire	Activité	En présence de
09h00 - 12h00	Elaboration du rapport	AIMF
22h00	Départ d'Abidjan – Arrivé Lyon le 10 juin 2014	AIMF

4. Bilan (SWOT) sur la gestion des constructions et réhabilitation sur la ville historique de Grand Bassam

4.1. Méthodologie

La réunion du 3 et du 5 juin ont permis de réviser en plénière la pertinence du projet soumis par rapport aux besoins locaux. Les participants à la réunion étaient un échantillon de parties prenantes et les représentants du Comité Local de Gestion.

Il en ressort que le projet est pertinent dans son contenu et qu'il vient au bon moment car le bien a été récemment inscrit. Il se pose néanmoins la question des méthodes adaptées pour la diffusion des informations d'atteindre le public cible (ex : question de la langue, de l'analphabétisme, de la complexité du thème architectural).

Pour rappel les activités prévues par AfriCAP2016, sont les suivantes :

- Diagnostique:
 - une étude des facteurs affectant le paysage urbain ;
 - une étude du cadre légal existant ;
- Elaboration et renforcement de prescriptions architecturales et urbaines (processus de permis de construire)
- Une méthodologie de sensibilisation sur les prescriptions architecturales urbaines ;
- Un guide de sensibilisation ;
- Un feuillet de présentation du patrimoine de Grand Bassam.
- Un renforcement des capacités des décideurs et acteurs nationaux et régionaux

4.2. Etat des lieux, analyse SWOT

Cet état des lieux aborde une large gamme de sujet. Le projet devra identifier parmi ces points ceux qui concernent les activités prévues par AfriCAP2016.

Forces

Sensibilisation / implication

- Prise de conscience existante, parce que personne ne veut être la cause d'une inscription sur la Liste en Péril ;
- Les autorités traditionnelles sont fortement impliquées dans la sensibilisation. Cela se fait à travers les réunions du conseil de la cour et l'implication des griots. La sensibilisation des enfants a portée à nombreuses reprises ses fruits, notamment dans la réduction des collectes illicites de sable ;

Suivi

- La Maison du Patrimoine dispose d'un outil de suivi des projets d'intervention sur l'île, qu'elle souhaite améliorer.
- En préparation de la proposition d'inscription de Grand Bassam, nombreux documents ont été produits (cartes, plans, photographies, etc..) malheureusement ces sources ne sont pas disponibles au niveau de la Maison du Patrimoine et ne sont pas exploitées.

Entretien / conservation/ réhabilitation / restauration

- La Mairie s'occupe de l'entretien (pré collecte/ collecte) ;
- Lancement de l'opération « ville propre » ;
- Nombreux habitants font des efforts d'entretien de leur maison.

Cadre administratif et législatif

- Un cahier de prescription est existant ;
- Beaucoup de textes législatifs et de supports de suivi ont été produits lors du processus d'élaboration du dossier d'inscription ;
- Le processus d'instruction des permis de construire est clair.

Mise en valeur

- Existence d'un document portant sur le « Repérage des sources documentaires et bibliographiques » (UNESCO).

Faiblesses

Sensibilisation / implication

- Certains ne comprennent pas l'intérêt du patrimoine et encore plus celui d'être inscrit Patrimoine mondial ;
- Certains n'intègrent pas la vision commune pour le site classé ;
- Certains ne se sentent pas responsables de la conservation, ni de l'entretien ;
- Manque de sensibilisation à l'échelle nationale (exemple spot), parce que les opérateurs immobiliers ne sont pas à Grand Bassam, et n'ont pas de connaissance des règlements ;
- Beaucoup de textes législatifs ont été produits lors de la nomination, mais les populations ne sont pas au courant des textes applicables sur le site et sur les différentes parties du site (Zone..) ;
- Les locataires ne sont pas suffisamment sensibilisés ;
- Le processus d'instruction des permis de construire est peu diffusé.

Suivi

- La maison du Patrimoine engage des actions de suivi des évolutions du bien à l'échelle des bâtiments, mais ne dispose pas d'un outil de suivi à l'échelle globale et urbaine. Le projet pourrait être l'occasion de produire les éléments cartographiques qui serviraient de support de travail à l'équipe de la Maison du Patrimoine, afin qu'elle présente le patrimoine et les valeurs des différents bâtiments, ainsi que leur état de conservation.
- En préparation de la proposition d'inscription du bien, nombreux documents ont été produits (cartes, plans, photographies, etc..) malheureusement ces sources ne sont pas disponibles au niveau de la Maison du Patrimoine et ne sont pas exploitées.

Entretien / conservation/ réhabilitation / restauration

- Il y a beaucoup de restauration à faire, la stratégie d'intervention (par quoi commencer ?) n'est pas assez définie ;
- Manque de diffusion des règles et des alternatives architecturales et techniques ;
- Quelles sont les réponses pour l'entretien des espaces non utilisés ou squattés ?
- Il y a une demande de formation en réhabilitation de la part des architectes des services locaux ;
- La montée des eaux et l'existence de constructions (érigées avant la nomination) en bordure de mer et de lagune, fait que le domaine public maritime et lagunaire règlementaires sont fortement réduits ;
- Il se pose le problème de manque de latrine publique, ce qui affecte les bords de mer.

Cadre administratif et législatif

- Les limites du site et de sa zone tampon sont peu connues ;
- Il manque de mesures de coercition pour ceux qui ne respectent pas la loi ;

- Il manque de proposition pour porter des appuis techniques pour la réhabilitation ;
- Le domaine public maritime et lagunaire réglementaire est menacé par la montée des eaux et l'existence de bâtiments construits autrefois en respectant les distances réglementaires par rapport à la mer avant sa montée.

Menaces

Sensibilisation / implication

- Les gens ont pris des habitudes, chacun fait ce qu'il veut ;
- Attention à ne pas légitimer les squatteurs ;
- Il faut aider les habitants à se mettre en sécurité ;
- L'Etat ne communique pas assez sur le Patrimoine inscrit sur la Liste du PM ;
- Taux d'analphabétisme à prendre en compte.

Entretien / conservation/ réhabilitation / restauration

- Les habitats en ruines sont parfois utilisés comme carrière de matériaux, lieux d'activités illicites, etc.. ;
- Les habitats sont parfois menacés par la surutilisation, les feux domestiques ;
- Les couts des restaurations sont très importants ;
- On veut conserver le paysage, mais les racines des arbres présentent des dangers pour les bâtiments, ce qui a été un motif d'abattage d'arbre et de replantation.

Incitations et mise en place des conditions préalables

- Question d'indivisions au sein des familles ;
- Il existe des opérateurs immobiliers motivés mais ils se confrontent aux questions d'indivisions.

Opportunités

Sensibilisation / implication

- Il existe au niveau de la Mairie, un journal qui pourrait contribuer aux efforts de diffusion ;
- Il existe(ra) un livret du Bassamois, produit par la Mairie et incluant les modalités des constructions dans Grand Bassam et plus particulièrement dans la ville historique ;
- Il faut montrer mieux le potentiel du patrimoine pour motiver à sa conservation ;
- Si les populations sont assez sensibilisées, elles seront elles-mêmes les conseillères / relais de la Maison du Patrimoine et joueront également le rôle de police ;
- Plusieurs mesures d'information / sensibilisation peuvent être envisagées :
 - Atelier de formation au changement de comportement (la valeur du patrimoine + les attitudes à adopter)
 - Guide de sensibilisation à l'usage des riverains
 - Guide de poche, éléments simples et didactiques, et visuels
 - Affiche / panneaux.
 - Faut-il passer par les enfants (volet éducatif – enseignant- 7 écoles et 2 collèges sur le site classé?) + Atelier avec les parents
- Les autorités traditionnelles sont motivées pour appuyer le processus et transmettre sur la perception du sujet par les villageois ;
- Les 2 radios locales, peuvent être des bons relais de l'information.

Suivi

- Le projet pourrait être l'occasion de produire les éléments cartographiques qui serviraient de support de suivi et de travail à l'équipe de la Maison du Patrimoine, afin

qu'elle présente le patrimoine et les valeurs des différents bâtiments, ainsi que leur état de conservation ;

- Le projet pourrait permettre de susciter des appuis pour renforcer les moyens organisationnels de la Maison du patrimoine pour le suivi des constructions et des réhabilitations sur le bien, notamment dans le domaine de le classement/organisation de l'information ;

Conservation / restauration

- Possibilité de mettre en place, conformément aux recommandations de la mission UNESCO-CFU (Octobre 2013), un projet pilote de restauration, incluant des actions de formation. Cette action fera l'objet d'un appui à la maîtrise d'ouvrage ;
- Les promoteurs immobiliers sont motivés par la ville historique Grand Bassam ;
- Pour faciliter la question de l'indivision, l'exemple de la maison du patrimoine à Porto Novo (Bénin) est intéressant. La famille désigne un représentant pour la mise en œuvre du projet, et les couts sont partagés de la partie étude à la phase réhabilitation, pour ce faire un bail emphytéotique ou bail de 20 ans a été mis en place ;
- Lancement d'une étude sur la Ville Historique de Grand Bassam (infrastructures, savoir-faire existants, etc..) et sur les cadres règlementaires dès en 2014 – Ministère de la culture et Francophonie, cf. M.Kouame George ;
- Possibilité de lancer un programme de formation en collaboration avec le ministère de la Culture et de la Francophonie sur le thème de la Réhabilitation du patrimoine ;
- Possibilité de créer au niveau de Bassam une école professionnelle pour la restauration et l'entretien ;
- Il existe en Côte d'Ivoire des Centre d'apprentissage et Centre Technique des Arts appliqués qui pourraient être impliquées pour la formation à la réhabilitation ;
- Les métiers de la construction sont bien développés en Côte d'Ivoire (ferronnerie, carreleurs, etc..). Les entreprises impliquées dans les réhabilitations doivent impliquer ces capacités ;
- Possibilité de renforcer les collaborations avec le Ministère des Infrastructures ;

5. Besoins exprimés par la Maison du Patrimoine dans le domaine de la gestion de la construction et de la réhabilitation du patrimoine

- Besoin d'une carte des limites du bien et de sa zone tampon appliquée à l'existant
 - Cette carte permettrait de surligner les changements par rapport aux cartes des 20 dernières années,
 - Identifier les différentes valeurs des constructions au sein de l'île.
- Besoin de schéma de détails constructifs adaptés aux différentes zones de l'île ;
- Besoin d'orientations sur l'entretien des bâtiments ;
- Besoin d'orientations sur les alternatives architecturales ;
- Besoin d'une diffusion de l'information sur les bonnes pratiques à large échelle (guide noir et blanc avec de nombreux schéma et peu de texte) ;
- Besoin de renforcer les séances de sensibilisation faites notamment sur l'intérêt de l'inscription du site sur la Liste du Patrimoine Mondial.

6. Appui de la Mairie

La Mairie a exprimé une très forte volonté d'appui au projet devant se dérouler à Grand Bassam. Elle a proposé notamment :

- La facilitation des actions ;
- La gestion de la médiatisation du projet et en particuliers les formations ;
- La gestion des arrangements protocolaires, en appui avec les partenaires du projet ;
- Le relai de l'information via le « livret du Bassamois » ;
- Une participation forte à l'animation du site web à travers l'implication d'une personne chargée de cette question
- Le portage des résultats du projet au-delà de l'Action ;

Plus généralement, elle apportera son appui à la réussite de l'Action.

7. Programme pour les formations et leurs préparations

Activité	Echéance proposée
Diffusion de l'appel à candidature	16 juillet 2014
Clôture de l'appel à candidature	25 Aout 2014
Sélection des candidats	2 septembre 2014
1^{ère} Séance de formation	6-11 octobre 2014
2nd Séance de formation	20-25 avril 2015

8. Programme d'actions pour le projet (juin 2014- Avril 2015)

Le projet s'intéresse aux questions de modification, construction neuve et réhabilitation sur le site classé et sa zone tampon.

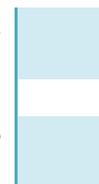
Les missions suivantes devront étudier l'intérêt et la possibilité d'intégrer la question de l'entretien des bâtis.

Le site de Grand Bassam a bénéficié d'un nombre important d'activités et de nombreux documents ont été produits. Néanmoins, certains ne sont pas disponibles au niveau de la Maison du Patrimoine. Le programme prévisionnel ci –dessous veillera à compiler le matériel déjà produit, et créera les documents seulement s'ils n'étaient plus accessibles.

Suivi de l'état de conservation architectural et urbanistique	Fait
<ul style="list-style-type: none"> Récupération des cartes et supports graphiques (en format électronique) produits pour la proposition d'inscription (cf. UNESCO, BNETD). 	
<ul style="list-style-type: none"> Production d'une carte à jour avec les nouvelles limites du site et de sa zone tampon. 	
<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour la cartographie des bâtiments d'intérêts. 	
<ul style="list-style-type: none"> Production d'une cartographie de l'état de conservation à jour. 	
<ul style="list-style-type: none"> Production d'un cahier de référence des bâtiments d'intérêts et de leurs caractéristiques. 	
<ul style="list-style-type: none"> Préparation ou amélioration du système d'enregistrement des évolutions sur le site, sur carte et sur dossier (Etat initial, Projet, Réalisation). 	
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du rapport de cette étape (quels besoins identifiés ? Qu'est ce qui a été fait et par qui ? Quelles sont les difficultés rencontrées et résultats atteints ?) 	
Bilan sur l'état du bien inscrit, les outils légaux disponibles et les pratiques	Fait
<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'une enquête préliminaire sur les pratiques et les perceptions, dans le cadre du processus d'évaluation des impacts du projet. 	
<ul style="list-style-type: none"> Visite(s) de site et réunion(s) de parties prenantes. 	
<ul style="list-style-type: none"> Etude des textes législatifs et notamment du cahier des prescriptions architecturales et identification des manques à combler au regard des pratiques. 	
<ul style="list-style-type: none"> Discussion sur les meilleurs outils de diffusion (exemples à présenter) avec les parties prenantes. 	
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du rapport de cette étape (quels besoins identifiés ? Qu'est ce qui a été fait et par qui ? Quelles sont les difficultés rencontrées et résultats atteints ?) 	
Expérimentation des méthodes et outils	Fait
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'outils d'explicitation sur le statut de site du Patrimoine mondial à l'intention des Bassamois. 	
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'éléments législatifs et procéduraux pour une meilleure gestion des constructions et réhabilitations en collaboration avec le Comité Local de Gestion. 	
<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'éléments de diffusion (ex : réunions, schémas, maquettes, jeux, présentations, visites de site, radio, griots, etc.....) et test de compréhensions (par 	

zone : implantation, volumétrie, détails constructifs, alternatives architecturales, etc..).

- Evaluation et amélioration des éléments de diffusion.
- Elaboration du rapport de cette étape (quels besoins identifiés ? Qu'est ce qui a été fait et par qui ? Quelles sont les difficultés rencontrées et résultats atteints ?)



Finalisation des méthodes et outils de gestion des constructions et réhabilitation	Fait
---	-------------

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du Guide de bonnes pratiques constructives. • Finalisation du Feuillet de présentation du patrimoine de la ville historique de Grand Bassam. • Elaboration du rapport de cette étape (quels besoins identifiés ? Qu'est ce qui a été fait et par qui ? Quelles sont les difficultés rencontrées et résultats atteints ?) | |
|---|--|

9. Bilan sur les infrastructures nécessaires

La mission recherche une infrastructure pouvant fournir :

- Les hébergements pour les participants aux ateliers multi acteurs (25 personnes environ) et pour les participants aux chantiers-école (9 personnes environ) et les intervenants. Le nombre total des personnes à héberger n'est pas encore connu précisément, mais il est estimé à une trentaine de personnes au maximum.
- Une salle de cours, avec possibilité de projection (chaises et tables)
- Un générateur en cas de coupure d'électricité

La mission a visité les infrastructures suivantes :

- Hôtel Mantcha
- Hôtel Maffoué
- Hôtel Wharf

10.Documentation collectée

- Documents législatifs de protection du patrimoine et de gestion des permis de construire, modifier et démolir,
- Rapport périodique 2013
- Rapport d'activité 2013
- Plan de gestion et de conservation du bien
- Proposition d'inscription du bien
- Repérage des sources documentaires et bibliographique (UNESCO)
- Plan d'urbanisme de détail de la ville de Grand Bassam. 2009. BNETD
- Carte de la ville de Grand Bassam. 1997. BNETD
- Carte cadastrale

11. Autres décisions prises

Participation aux formations

- L'appel à candidature sera largement diffusé par l'UVICOCI (Union des villes de Côte d'Ivoire), et les autres partenaires de l'Action. La mission a permis de surligner l'importance de diffuser l'appel à candidature en Côte d'Ivoire, au niveau de l'Ordre des Architectes, du Ministère des Infrastructures, des Services techniques de la Mairie de Grand Bassam. 16 élus et 9 acteurs du patrimoine culturel sont attendus. La sélection sera faite par les organismes internationaux suite à consultation des partenaires locaux.

Equipe de coordination et personnes ressources

- La mission a recommandé pour la mise en œuvre de l'Action, que la Maison du Patrimoine ainsi que la Mairie identifie une équipe d'appui aux activités, ainsi que des personnes ressources.
- Les besoins exhaustifs en termes de compétence pour le suivi, la mise en œuvre du projet et les interventions dans le cours sont encore en cours d'identification. Il a été néanmoins suggéré d'identifier les compétences suivantes : réhabilitation du patrimoine colonial, infographie, cartographie, cadre législatif, médiation culturelle, communication, etc..

Le palais de justice

Le Directeur de Cabinet du Ministre de la Culture et de la Francophonie, M. Diakite, rencontré le 3 juin 2014, a exposé sur la possibilité de mettre en place, conformément aux recommandations de la mission UNESCO-CFU (Octobre 2013), un projet pilote de restauration, incluant des actions de formation. Cette action fera l'objet d'un appui à la maîtrise d'ouvrage. Une première mission de l'architecte Goutal est prévue courant juillet 2014 pour faire un diagnostic du bâtiment et conseiller sur les démarches à suivre.



Vue du Palais de Justice Juin 2014© Rakotomamonjy B

Annexe 1. Sélection de photographies de la variété des bâtis et des détails



Annexe 2. Présentation d'AfriCAP2016 et des activités à Grand Bassam



ACPCULTURE+
Programme de l'Union Européenne d'appui
aux secteurs culturels d'Afrique, des Caraïbes
et du Pacifique

Pas de future, sans culture

AfriCAP 2016

Renforcement des synergies et capacités opérationnelles des décideurs et acteurs du patrimoine culturel.

Un programme d'appui aux secteurs culturels ACP financé par

AfriCAP2016 Action de Renforcement des synergies et capacités opérationnelles des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel africain, mis en œuvre par

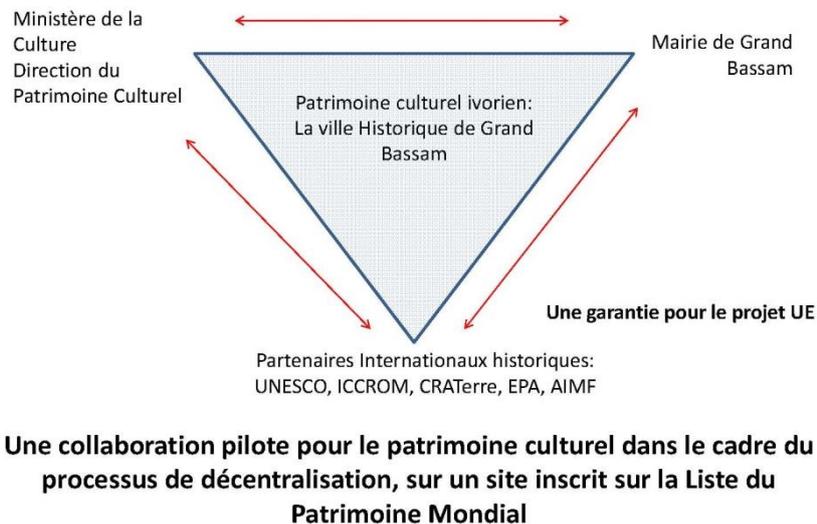
Les autorités locales de
Nié - Béni
Tamanré - Niakha-Corlay
Grand Bassam - Côte d'Ivoire

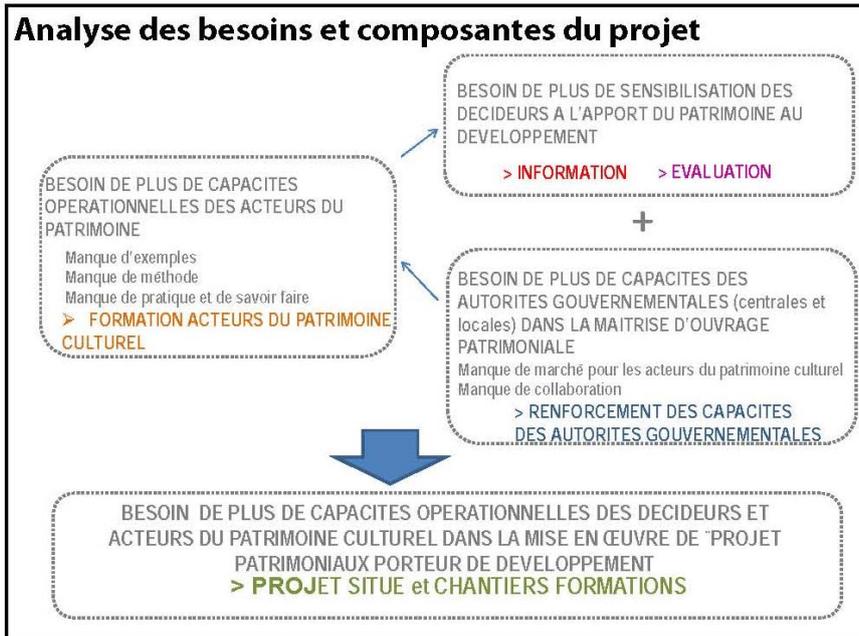
En association avec les Directions nationales en charge du patrimoine et les Associations Nationales des Communes, en Guinée Conakry, Bénin, Côte d'Ivoire

DES PARTENARIATS HISTORIQUES

- **1998-2009. Africa2009** à l'intention des institutions en charge du Patrimoine culturel d'Afrique sub-saharienne.
 - Lancé en 1998 à Abidjan, avec le feu DPC Iri Bi Ballo. (UNESCO/ ICCROM/ CRATerre / EPA / CHDA / DPCs d'Afrique Sub Saharienne)
- **2003. Africité.**
 - Participation d' Africa2009 à la réunion de Yaoundé
 - Début d'implication dans le processus d'élaboration d'Inscription de la ville Historique de Grand Bassam
- **2010-2012. Patrimoine culturel et développement local**, à l'intention des autorités locales. Financement UE / porté par l'AIMF
 - **2011.** Séminaire régional sur les collaborations entres gouvernement central , local et autorités traditionnelles
- **2012. Inscription de la ville Historique de Grand Bassam**
- **2014-2016 / AfriCAP 2016** à l'intention des acteurs du patrimoine culturel et des autorités gouvernementales (locales et centrales)

DES PARTENARIATS HISTORIQUES





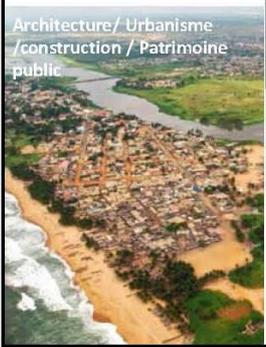
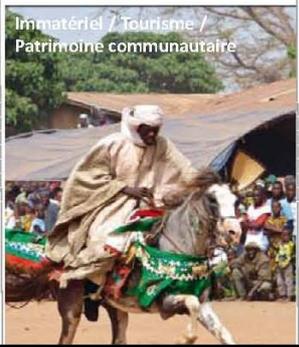
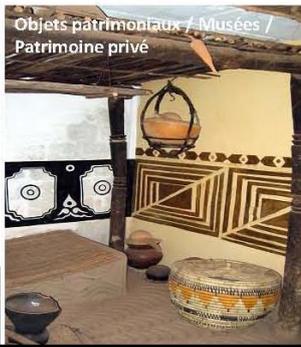
Objectifs spécifique et globaux

Objectif spécifique: Renforcer la synergie et les capacités opérationnelles des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel.

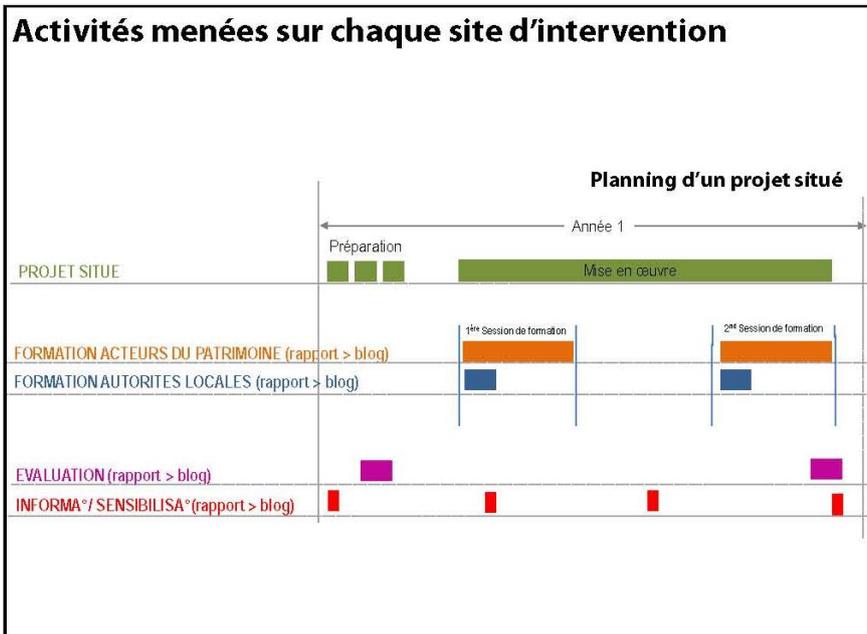
Objectifs globaux :

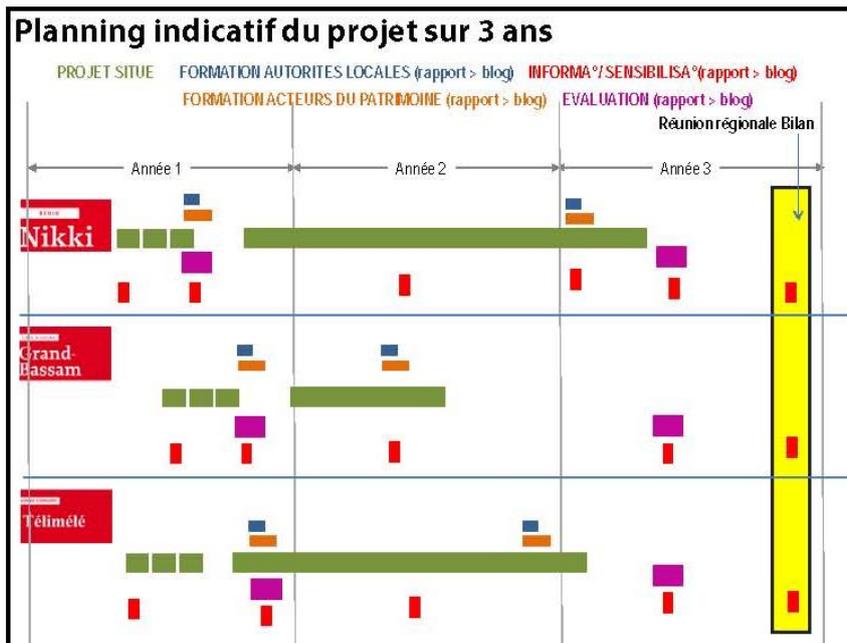
- 1) Améliorer l'état du patrimoine,
- 2) Susciter la demande et augmenter l'offre d'actions et de projets patrimoniaux;
- 3) Consolider la place du patrimoine culturel dans le développement territorial, pour tirer des bénéfices économiques, sociaux et culturels

Sites d'intervention

<p>Grand-Bassam</p> <p>« Gestion des constructions et des réhabilitations dans une ville inscrite sur la Liste du patrimoine mondial »</p>	<p>Nikki</p> <p>« Promotion touristique et mise en place d'un système de génération de revenus pour la gestion et la conservation du patrimoine »</p>	<p>Télimélé</p> <p>« Mise en place d'une banque culturelle, structure liant activités muséales, activités économiques et activités sociales »</p>
<p>Architecture / Urbanisme / construction / Patrimoine public</p> 	<p>Immatriel / Tourisme / Patrimoine communautaire</p> 	<p>Objets patrimoniaux / Musées / Patrimoine privé</p> 

Activités menées sur chaque site d'intervention





Résultats attendus

Au niveau des professionnels du patrimoine culturel et des collectivités locales d'Afrique francophone, participants aux ateliers / Axe 2: formation

- Six « ateliers multi-acteurs » sur le renforcement des capacités des maîtres d'ouvrage en terme de projets patrimoniaux contribuant au développement local (2 par ville hôte);
- Six « chantiers-école » sur le renforcement des capacités des acteurs du patrimoine en terme de projets patrimoniaux contribuant au développement local (2 par ville hôte);
- Supports pédagogiques de sensibilisation et de formation.

Au niveau de la collaboration à l'échelle locale et nationale / Axe 3: Réseau

- Réunions de parties prenantes sur les sites et liste des différents interlocuteurs et acteurs du patrimoine dans la ville cible et les environs;
- Evaluation des « projets in-situ »;
- Définition de méthodologies d'actions et de bonnes pratiques sur la mise en œuvre de projets patrimoniaux porteurs de développement;
- Site web et son blog rapportant sur les projets situés et l'ensemble des activités

Une thématique qui concerne le patrimoine urbain

**Exemple
de Saint Louis**

**Gestion des constructions et des réhabilitations dans
une ville inscrite sur la Liste du patrimoine mondial**



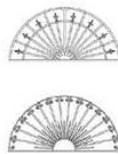
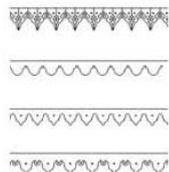
2000 Inscription du site

Mars 2014, 3^{ème} mission de suivi réactif ICOMOS / UNESCO

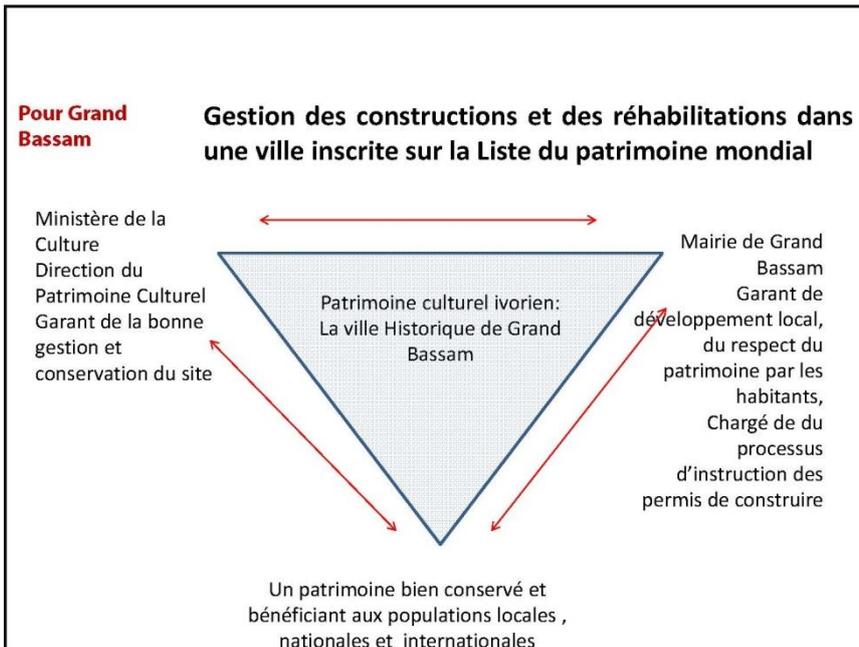
- Conservation du bien
- Mécanismes de contrôle des constructions et d'octroi des permis de construire
- La mise en place du système de gestion, la coordination avec les différentes instances notamment la municipalité ; et le plan de gestion

**Exemple
de Saint Louis**

**Gestion des constructions et des réhabilitations dans
une ville inscrite sur la Liste du patrimoine mondial**



Un savoir faire, des métiers de
l'artisanat, un apport du patrimoine
au développement
Un authenticité , un caractère



Activités et Résultats attendus sur les activités à Grand Bassam

Grand Bassam

Gestion des constructions et des réhabilitations dans une ville inscrite sur la Liste du patrimoine mondial

Il vaut mieux prévenir que guérir

Activités

- Diagnostique: une étude des facteurs affectant le paysage urbain et du cadre légal existant ;
- Elaboration, Renforcement de prescriptions architecturales et urbaines.
- Une méthodologie de sensibilisation sur les prescriptions architecturales urbaines ;
- un guide de sensibilisation ;
- un feuillet de présentation du patrimoine de Grand Bassam.
- Renforcement des capacités des décideurs et acteurs nationaux et régionaux

Pistes
**Gestion des constructions et des réhabilitations dans
une ville inscrite sur la Liste du patrimoine mondial**

Points forts	Points faibles et questions
Prise de conscience	Pourquoi? Quel bénéfice ? Quels contraintes?
Actions d'entretien des espaces publics	Activités illicites dans les ruines et sur les espaces publics Danger, mise en sécurité Carrière de matériaux, Quel entretien des sites en indivision? Quels entretiens de ces maisons classées? Quel implication des locataires?
Cadre législatif existant	Cadre législatif méconnu Quelles modifications sont possibles? Quelles sont les procédures? Quel soutien pour une application des règlements existants?
PROGRAMME AfricAP2016 Guide des bonnes pratiques constructives Feuille de présentation du patrimoine Séances de sensibilisation	ACTIONS PARALLELES Livret du Bassamois, Journal de Grand Bassam, Radio locale Ecole et éducation des enfants Quel rôle de la société civile, des autorités traditionnelles, des habitants? Quelles langues ?

Rôles

L'ONG CRAterre, est le chef de file du projet. Elle est chargée du respect des obligations contractuelles, de la coordination du partenariat et des activités. Elle assurera la coordination de la mise en œuvre des « projets in-situ » et des formations.

L'AIMF (Association Internationale des Maires Francophones) assurera la coordination pédagogique de l'action ainsi que l'animation des réseaux, les deux en collaboration avec l'EPA.

L'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) co-pilotera les projets in situ, les formations et l'animation du réseau.

Les villes patrimoniales partenaires : Grand Bassam, Nikki et Téliélé se charge en collaboration avec les partenaires de la mise en œuvre des projets in –situ, ainsi que l'accueil des « ateliers multi-acteurs » et des « chantiers-école » se déroulant dans leur ville.

Les Directions du patrimoine culturel des pays cibles et les structures déconcentrées, portent le projet et ses résultats, seront associées à la démarche et des représentants invités à prendre part aux « ateliers multi-acteurs » se déroulant dans leurs pays, et à l'atelier régional de restitution finale.

Les associations nationales des villes, portent le projet et ses résultats à l'échelle du pays et participeront aux ateliers multi-acteurs dans leur pays respectifs ainsi qu'à la restitution régionale finale.

Les Grands Ateliers apporteront leur expertise et conseil dans l'ensemble des activités de l'Action, notamment concernant la pédagogie et les stratégies de diffusion.

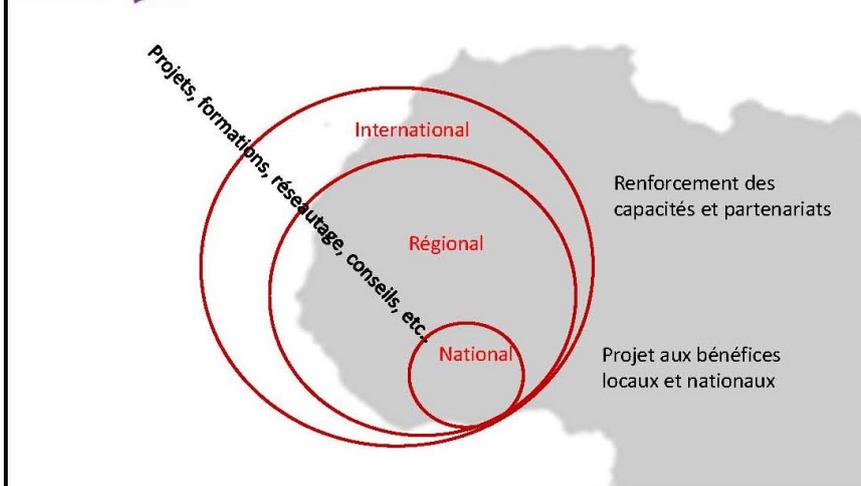
RESPECT DE L'ACCORD AVEC L UNION EUROPEENNE

AfriCAP2016, un bénéfice local, national, regional

Grand-Bassam



Gestion des constructions et des réhabilitations dans une ville inscrite sur la Liste du patrimoine mondial



Annexe 3. Liste des participants aux réunions de travail

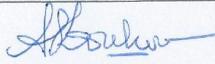
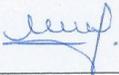
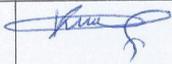
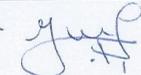
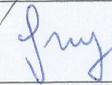
MISSION PREPARATOIRE GRAND BASSAM



GRAND-BASSAM
du 02 au 05 juin 2014

LISTE DE PRESENCE DU 03 JUIN 2014

N°	NOM & PRENOMS	FONCTION/INSTITUTION	CONTACT	EMAIL	EMARGEMENT
1	RAKOTOMAMONJY Bakonirina	Architecte. Coordinatrice pédagogique CEATERre - AIMF	+33 4 74 76.69 8390		RT
2	TIEGBE R. Sylve	Directeur Maison de Patrimoine	21 30 17 46	tiegbe.sylvain@gmail.com	Ku
3	KONGO W. Joseph	Maire G. Bassam chef service culturel	0787 21 10	josephkongo@yahoo.fr	Ku
4	ADEGBIM Victoria	Coordinatrice. Ecole du Patrimoine AF	+229 97 318559	va@epa-premam.net	AV
5	SDRO TENENA	services techniques Maison de Gd-Bassam	05 60 22 06	victasdro@yahoo.fr	Tit
6	KACHY Elisabeth	chargée de communi- cation/Mairie de Gd-Bassam	05724042	elisakachy@yahoo.fr	Ju
7	Loeni Camara	chargé des Etudes DITE - MCF	0755 99 99	camara.loeni@yahoo.fr	Ju
8	TAHI NIANKEY Georges	3° Maire Adjoint	01 00 70 19 08 81 00 40	niankeytali@yahoo.fr	tal
9	KOUAME GEORGES	S/D MCF/DIEC	07401857	lydianafiankou@yahoo.fr	Ju
10	Lassinan TRAORE	S/D conservation Maison du Patrimoine Culturel G. Bassam	0733 79 92	lass_mou@yahoo.fr	Ju

11	YAO Serge Alain	ATA / UVICOCI	05 36 75 86 48 30 66 45	sergealain.yao@yahoo.fr	
12	SISSORO Djibril	Mairie de Gd Bassam	07-80-12-62	sisdji@gmail.com	
13	DOUHORE B. STEVEN	CHEF DE SERVICE Maison des Patrimoine	08 40 75 07 85: 21 30 14 46	steven.douhore@gmail.com	
14	AMON Nina Carine	Maison du Patri	09 10 57 87	anina.carine@yahoo.fr	
15	KONAN SANDRINE	SD Normes et centres de la Maison du Patrimoine Culturel	07 85 83 20	amoinvanobirene@gmail.com	
16	KATA FLORA DOMINIQUE	Chef de service Maison du Patrimoine	07 21 10 79	dominickata@gmail.com	
17	KOUADIO KOUAKOU PATRICE	documentaliste Maison du Patrimoine	58 31 89 69	wisdom.pat@hotmail.fr	
18	SEKA Loya Antoinette	Technicienne Musée Maison du Patrimoine	07 55 58 56 05 77 75 02	sekaloya@gmail.com	
19	Stone' Louin	stagiaire	08 94 03 21	lstoneire@yahoo.fr	
20	Brou Kouame' Jean-Noel	80 de la Promotion et de l'Animation,	07 55 67 00	jmarie.brou@gmail.com	
21	Koffi N'zi die Blaise	Conservateur Musée Maison Patrimoine	07 76 34 84	nziidje@hotmail.fr	
22					
23					
24					